SI·EN UNSA Fen

L'inspection
Réalités et Prospective

Syndicat de l'Inspection de l'Education Nationale

Bulletin
supplément au n° 38
4 juillet 1997

SOMMAIRE

Éditorial 1

VIE SYNDICALE
Agenda 2
IEN-IO : la prise en compte des années de formation pour la retraite 3
CAPN des IEN du 13 juin
- suite du mouvement 4
- 1ères affectations 5
- liste d'aptitude IEN 6
- détachements 6
- postes vacants 6

Notation des IEN ..... 4 & 5
CAPN des IPR-IA du 16 mai mouvement 8
Attributions déléguées au ministre chargé de l'enseignement scolaire 8

NOTRE MÉTIER
La morale est à inventer 3

Nos peines 2

L'inspection
Supplément au n° 38
Directeur de la Publication :
Michel LE BOHEC
Maquette : **Renée HASIAK**
Commission paritaire : **3 323 D 73 S**
ISSN : **1251-2028**
Imprimerie et photocomposition : **FEN**
Publicité : **ARIANE SPONSOREGIE**
Olga Diaz -01 41 08 01 01
Le prix du numéro est compris dans la cotisation syndicale, pour les personnes extérieures au secteur de syndicalisation couvert par le SI.EN, le prix du numéro est de 50 F l'abonnement annuel de 400 F
SI.EN-Fen
23 rue Lalande - 75014 PARIS
Tel : 01 43 22 68 19

ÉDITORIAL

Responsabilité - Perspectives

La responsabilité des inspecteurs, mais aussi de l'ensemble des acteurs du système éducatif, est facilement mise en avant, que ce soit par notre administration ou par la justice.

Nous avons, ces deux dernières années, travaillé avec les différentes directions du ministère sur les missions des inspecteurs aux différents niveaux de la scolarité et pour les différentes spécialités.

Ce travail ne s'est pas traduit par la publication de textes actualisés, et ce ne sont pas les programmes de travail académiques, qui ignorent bien souvent des pans entiers de la scolarité, qui sont à même d'apporter les éclairages attendus.

Des textes relatifs aux sorties et classes d'environnement sont en préparation. Textes qui devraient préciser les missions des uns et des autres.

Curieusement, nous ne sommes, de même que les IA-DSDEN, consultés que très tardivement sur ces textes.

Faut-il établir une relation entre cette absence de transparence et le procès du DRAC ?

Transparence, équité, respect des engagements, ces trois termes constituent notre exigence première et immédiate vis-à -vis du ministère.

Amélioration des carrières, suppression du verrou de la fin de la classe normale des IEN, constitution du corps unique d'inspecteurs, représentent le deuxième volet de nos revendications, volet pour lequel nous attendons une réponse programmée sur le court terme. Là aussi la vigilance s'impose.

Restons mobilisés... malgré la pause estivale !

Dans l'attente de la prochaine rentrée…

Bonnes vacances à tous !

Michel Le Bohec
3 juillet 1997

Agenda depuis le bulletin n° 38

29 mai	Signature acte de vente du 21, rue Lalande (M . LE BOHEC)
3-4 juin	HYERES/Congrès FGR - Marthe LEVEQUE y représentait le SI.EN
4-7 juin	GRENOBLE/ Congrès FNAREN (Fédération nationale des Associations de Ré-éducateurs de l'Education nationale. (Présence de M. ROURE, Responsable académique SI.EN)
9 juin	FEN/Préparation du Comité technique paritaire des Coopérants et du Conseil d'Administration de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (M. LE BOHEC)
	* Exécutif fédéral (M. LE BOHEC)
10 juin	Manifestation «*L'Europe pour l'Emploi*» - Présence de M. LE BOHEC et de M.-P. COLLET à la manifestation parisienne.
10-11 juin	LUXEMBOURG/Assemblée générale du Comité Syndical Européen de l'Éducation (R. HASIAK)
12 juin	SI.EN/Réunion de travail préparatoire à la C.A.P.N. (R. HASIAK et G. SANTARELLI)
13 juin	MEN/C.A.P.N. : fin de mouvement des titulaires ; 1ères affectations ; détachements et liste d'aptitude d'accès au corps des I.E.N. ; titularisations (M. LE BOHEC - R. HASIAK - M.- P. COLLET - B. LESPES - P. ROUMAGNAC - G. SANTARELLI)
16 juin	Exécutif fédéral (M. LE BOHEC)
17 juin	FEN/Réunion des Secrétaires généraux des Syndicats nationaux relative aux évolutions de l'UNSA (M. LE BOHEC)
	* Audience DPDE (J.-M. JUTANT)/critères pour passage dans le corps des IPR-IA (M. LE BOHEC et Cl. ETIENNE)
	* Réunion de secteur enseignement technique/ LILLE (R. HASIAK)
18-19 juin	FEN/Conseil fédéral national (M. LE BOHEC)
19 juin	FEN/Assemblée générale du Centre fédéral (J.-Cl. QUEMIN)
23-24 juin	Grenoble/Procès du Drac (M. LE BOHEC et M. MARUCELLI)
25 juin	Audience FEN auprès de Cl. ALLEGRE et Ségolène ROYAL. Présence de M. LE BOHEC dans la délégation fédérale.
1er juillet	MEN/Première réunion du groupe de travail mis en place par le ministre et dont la responsabilité a été confiée à M. DACUNHA-CASTELLE. Thèmes : programmes - Rythmes éducatifs - Technologies nouvelles. (M. LE BOHEC)

Nos peines

A peine avions-nous entamé nos vacances de printemps que la tragique nouvelle nous parvenait : notre collègue

Gérard JACQUIN

venait de nous quitter dans des circonstances dramatiques.
Il avait 53 ans et était IEN depuis longtemps. Après bien des voyages, ayant exploré une grande partie du monde, il était venu, avec son épouse thaïlandaise, nous rejoindre dans le Var et s'était installé dans le calme d'une petite commune.

Nous l'avions adopté parce que, homme droit, rigoureux, précis, il savait aussi nous surprendre par sa fantaisie et son goût pour… les chansons paillardes dont il faisait collection.

Il nous avait adoptés, notamment en assumant la charge de représenter le SI.EN-FEN aux niveaux départemental et académique.

Aujourd'hui, nous nous associons à la douleur de son épouse et de toute sa famille.

Tandis que nous nous efforçons de continuer notre tâche, nos pensées vont souvent vers lui. Notre collègue, notre camarade, notre ami n'est plus et il nous manque.

Nous avons appris la disparition, survenue le 14 avril 1997, de

Antoine SAINT-JOANIS

Antoine Saint-Joanis avait commencé sa carrière d'inspecteur à Batna (Algérie) en 1951 ; il s'était ensuite établi en 1956, dans le département de la Loire et avait terminé sa carrière, à Saint-Etienne, comme Inspecteur de l'Education Nationale adjoint à l'Inspecteur d'Académie. Il avait pris sa retraite en 1972.

Nous avons appris la disparition de

Jean-Yves KERSULEC

IEN-ET stagiaire 2ème année dans l'académie de Clermont-Fer-rand. Que sa famille et ses collègues soient assurés de notre sympathie.

Notre métier

La morale est à inventer

Je viens de lire dans notre journal l'article de L.-P. BOUVET en pensant à cette citation de LUCRECE : «toujours nous tournons dans le même cercle sans pouvoir en sortir». Car, que nous dit Léon-Paul sinon sa nostalgie d'un monde que nous souhaiterions révolu et dans lequel les principes moraux font l'Homme. Que signifie ce «quart d'heure de morale» et cette volonté de «restauration», si ce n'est le désir de revoir l'époque bénie de la morale à l'école marquée par la petite phrase sentencieuse qui clôturait un discours édifiant du maître, ponctué de quelques échanges.

Certes, à un moment où la question des valeurs et de leur légitimité laisse place à l'affirmation des différences et des corporatismes, il est sans doute salutaire d'engager le débat sur l'éducation civique et morale. Mais quoi, le salut doit-il se payer du prix d'un élan réactionnaire ? La liberté du citoyen ne consiste-t-elle qu'en l'apprentissage de règles ? Le débat des valeurs doit avoir lieu et l'on n'y progressera pas en y valorisant la politesse, cette valeur mondaine et hypocrite dont J.-J. ROUSSEAU sut si bien dénoncer l'opacité. Nous ne saurions, non plus, nous contenter de défendre la loi, car le droit n'est pas la Morale et nous savons aussi que la loi autorise l'injustice et l'iniquité, qu'elle est faite et défaite par les hommes au gré des volontés politiques successives et changeantes. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder autour de soi pour constater que l'extrême misère côtoie la plus grande richesse dans le plus profond respect de la législation.

De là, la nécessité d'une morale qui prenne en compte la vérité et la justice, avec les vertus qu'elles exigent et que sont, notamment, le courage et l'engagement de la personne. Mais les enfants d'aujourd'hui ne sauraient la bâtir avec le seul souci de «restauration» d'un passé révolu, ni de soumission à des principes abstraits. C'est en réfléchissant sur le réel que les enfants, véritables sujets et acteurs d'une pédagogie renouvelée, pourront y lire les effets du juste ou de l'injuste, du vrai ou du faux, de la vertu ou du vice.

S'il n'est donc nullement raisonnable de faire table rase du passé en édifiant un futur sans prendre en compte les acquis d'une histoire, en construisant un avenir sans mémoire, c'est-à-dire sans rien qui ne puisse advenir, il appartient aussi aux citoyens de demain de construire les clés d'une compréhension du monde d'aujourd'hui et de pouvoir ainsi le transformer.

Bref, loin d'être l'objet de quelques principes désuets sévèrement inculqués ou transmis, l'enfant doit pouvoir s'approprier les valeurs qu'il jugera recevables parce qu'il les aura édifiées, en qualité de sujet pensant et d'acteur-citoyen. C'est en écrivant un scénario que les élèves de l'Ecole de CONDE-sur-AISNE ont construit l'idée de don avec le concours du Groupe de Réflexion sur la Bioéthique de SOISSONS (Aisne) et c'est aussi en rencontrant J.-P. CHANGEUX et le Comité National d'Ethique, le 7 mars, à SOISSONS, que des collégiens et des lycéens deviendront les auteurs d'une morale légitimée par leur propre réflexion.

En d'autres termes, c'est en rédigeant un livre, une lettre, un article ou en échangeant sur le monde et ses injustices, sur le réel et ses nécessaires solidarités, sur l'actualité et les mouvements de réprobation ou d'enthousiasme que les enfants apprendront à penser que le monde n'est jamais conforme à nos valeurs et qu'il conviendra toujours d'être des acteurs lucides, vigilants, pour éviter le pire et faire advenir le meilleur.

J.M. Wavelet

Vie syndicale

IEN-IO : la prise en compte des années de formation pour la retraite

Réunion intersyndicale

A l'initiative de Bernard LESPES, Secrétaire général adjoint du SI.EN, s'est tenue à l'INETOP, (Institut de formation des conseillers d'orientation psychologues) une réunion intersyndicale destinée à faire le point sur la validation des deux années de formation pour la retraite, celles-ci ayant donné lieu à retenue pour pension civile. Selon le service liquidateur des pensions, le statut d'élève-conseiller d'orientation ne permettrait pas une prise en compte. Une enquête préalable effectuée auprès de nos collègues permet de situer autour de 23 le nombre d'IEN-IO et d'IPR-IA concernés.

Chacune des organisations représentées (ACOP, SI.EN, SNPSyEN, SNES, SGEN, Amicale des directeurs de CIO) a pu faire le point sur cette question ce qui a donné lieu à un échange d'informations. Deux pistes ont été explorées, l'une juridique, l'autre politique.

Du point de vue juridique, l'affaire s'avère d'une grande complexité. Apparemment, aucune décision de jurisprudence n'hypothéquerait un éventuel recours juridique. Tout dépendra de l'assimilation du statut d'élève à celui de stagiaire et de la possibilité de considérer l'INETOP comme une Grande Ecole assurant un recrutement permanent de fonctionnaires.

En cas d'impossibilité de prise en compte des années de formation pour la pension de retraite, les conditions d'exclusion de la prescription quadriennale[1] sont tellement complexes et subtiles qu'une solution de réparation est très incertaine.

Pour certains, l'appréciation juridique est plutôt négative et il faut plus compter sur la mobilisation et sur la pression pour aboutir.

Reste donc la piste politique qui semble plus simple et plus directe. Il suffirait qu'un député ou un sénateur fasse voter une proposition de loi prévoyant une extension des dérogations à la règle L3 du code des pensions civiles et militaires de retraite. Cette règle stipule *que «les temps d'études ne sont jamais retenus pour le calcul de la pension»*. Un décret d'administration publique pourrait également suffire.

Le Collectif ainsi constitué a décidé :

- d'approfondir et d'aller jusqu'au bout de la démarche juridique ;
- de procéder au recensement de tous les personnels concernés, quel que soit leur statut actuel ;
- de faire l'inventaire de toutes les situations d'élèves fonctionnaires ;
- de mobiliser tous les collègues concernés avant d'entamer des démarches pour une modification positive des textes ;
- de constituer un observatoire permanent avec une adresse unique sous l'égide de l'ACOP (Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues) : ACOP France, 41 rue Gay-Lussac 75005-PARIS ;
- de provoquer une nouvelle réunion du Collectif fin octobre 1997.

Claude Etienne

[1] La prescription quadriennale dégage l'Etat de son obligation de réparer un préjudice financier si la demande n'est pas faite dans les quatre ans qui suivent le préjudice constaté.

CAPN du 13 juin
Déclaration de Michel Le Bohec

Nous avons constaté que les résultats de la C.A.P.N. du mouvement du 14 mai ont été modifiés - en relation étroite avec les représentants du personnel - pour un certain nombre de situations. Dans de telles conditions, nous approuvons ces modifications qui répondent à l'intérêt de nos collègues et du service. Une réserve, cependant, relative à la permutation intervenue sur Paris entre les deux mouvements qui permet à une collègue n'ayant que deux ans d'ancienneté d'accéder à un poste - très convoité par ailleurs.

Nous souhaitons que des modalités de travail - autres - soient mises en place afin que la C.A.P.N., instance paritaire, puisse jouer pleinement son rôle.

En vertu du principe de transparence, nous demandons à disposer, en amont des réunions de C.A.P.N., des propositions de l'administration tant en ce qui concerne les mutations que les promotions.

Nous pourrions ainsi, lors de ces réunions, consacrer l'essentiel du temps à l'étude des situations difficiles ou à celles pour lesquelles nous serions en désaccord.

Nous sommes à dix jours de l'ouverture du procès relatif au drame du Drac pour lequel deux collègues sont mises en examen.

D'autres collègues sont appelés à témoigner, notamment à la demande de la partie civile.

Ces témoignages pourraient, éventuellement, mettre à jour des dysfonctionnements au sein de notre administration.

Nous demandons que nos collègues, qui placés dans cette situation de témoins, ne peuvent que dire la vérité, ne soient pas suspectés d'une volonté de dénigrer leur administration et ne subissent, par la suite, aucun préjudice professionnel.

Suite du mouvement

Premier degré

NOM Prénom	*nommé(e) à*	*venant de*
ALIBERT Bernard	Wallis-et-Futuna	Bayonne II - L basque
ALLAIRE Jean-Pierre	Le Mans II	Château-du-Loir
ANZIANI Ange	Lagny II	Dispo (J et Sports)
BILLY Mathias	Matoury-Fleuves	St-Laurent-du-Maroni
BLAKELY Michèle	Reste à Nord Est (Martinique)	
CORDONNIER Brig.	Epinal IV	Allemagne (détach.)
DAUTY Gilles	Le Mans I	Le Mans V AIS
GAUCH Anne-Marie	Conflans-Ste-Honorine	Sartrouville
GATIN Sonia	Tourcoing Roncq	Détachement
GIANNECCHINI J-F	St Germain-en-Laye I	Conflans-Ste Honorine
HIRT Alain	Tulle Nord AIS	Détachement
MASSONNET J.	Clichy-Ens Privé	St Denis I (93)
MAUGER Michèle	St Flour	Le Mans I
MONIER Alexis	Clermont-Val d'Allier	Chamalières
ROUMAGNAC Patrick	Clermont-Vic	St-Flour
SILLAIRE Alain	Coubron-Vaujours + IUFM	Détachement
TORDEUX Lionel	Soissons I	Chauny
SAVIGNEUX A.-Y.	Villiers/Marne	Grenoble I
SURLEAU Jean	Moulins AIS	Clermont-Val d'Allier

D'autres ajustements seront faits qui prendront en compte les postes laissés vacants par les collègues partant à l'étranger.

Enseignement technique

NOM Prénom (ACADEMIE - Spéc.) va à	*ACADEMIE (spéc.)*
CHERITEL Jacques (VERSAILLES - FC)	CRÉTEIL (EG)
COSTA Yves (LYON - Ang)	Détachement
LABAS Jany (Aix-Marseille - STI)	Détachement
KENNEL Guy-Dominique (PARIS - SC)	NANCY-METZ (EG)
MÉTHIVIER Roger (LYON - FC)	GRENOBLE (B/B)

Information et orientation

NOM Prénom (ACADEMIE d'origine - poste)	*ACADEMIE de destination poste proposé*
BOUVET Léon-Paul (AMIENS - Soissons I)	AMIENS IA de l'Aisne - Laon
DUPUY Eric (TOULOUSE - Tarbes)	NANTES IA de la Vendée -La Roche/Yon
PETIT Christian (STRASBOURG - Strasbourg)	NICE IA des Alpes-Maritimes - Nice
LE CHAPELIER Alain (NANTES - Laval)	RENNES IA du Finistère - Quimper
TANG Marie-Danièle (Disponibilité)	MONTPELLIER IA des Pyr.-Orient - Perpignan
CAMENZULLI Pierre (CORSE - Bastia)	Corse IA de Corse du Sud - Ajaccio
FUCHEY Georges (DIJON- Dijon)	DIJON IUFM de Bourgogne
ROUILLAN Jean-Louis (LIMOGES - Tulle)	LIMOGES MAFPEN
PONTHIEUX Régis (LILLE - Valenciennes)	LILLE Dét. (Région Nord-P-D-C)

IEN hors classe notation 1995-1996

		Echelons			
Spécialité	Moyennes et écarts	4	5	6	7
IEN-1D	moy. nationale	20	19,76	19,88	19,88
effectif	note la + élevée	20	20	20	20
total :	note la + basse	20	19,20	19,00	19,40
507					
	effectif/échelon	1	59	179	268
IEN-ET	moy. nationale		19,85	19,93	19,97
effectif	note la + élevée		20	20	20
total :	note la + basse		19,40	19,50	19,60
176					
	effectif/échelon		29	75	72
IEN-IO	moy. nationale		19,99	20	19,98
effectif	note la + élevée		20	20	20
total :	note la + basse		19,95	20	19,80
23					
	effectif/échelon		4	9	10

IEN stagiaires : 1ères affectations

Premier degré

NOM Prénom	*affecté(e) à*
AUBRY Jacques	Belfort I (Territoire de Belfort)
AUGER Marie-Christine	Le Pontet AIS (Vaucluse)
AVIGO Éve	Evreux III (Eure)
BASTIEN François	Vittel (Vosges)
BIENVENU Serge	Villefranche de Rouergue (Aveyron)
BOBAN Bruno	Moutiers (Savoie)
BONNEVIE Maryse	Freyming-Merlebach (Moselle)
BROUSTERA Jean-Maurice	Tarbes I AIS (Htes-Pyrénées)
CARAGLIO Martine	Gard Est (Gard)
CHIARILLI Nicole	Avion (Pas-de-Calais)
COURBOIS Philippe	Aulnoye-Aymeries (Nord)
DAVID Sophie	Rumilly (Hte-Savoie)
ERLER Martine	Stains (Seine-St-Denis)
GARCIA Angel	Brignoles (Var)
GAUTHIER Martine	Saint Denis I (Seine-St-Denis)
GEHIN Philippe	Vesoul Nord (Hte-Saône)
GRENET Jean-Jack	Carpentras (Vaucluse)
HAUTEFEUILLE Annick	Chartres II (Eure-et-Loir)
LAURENT-FAHIER Arlette	Bastia II + Ais (Hte-Corse)
LEFEVRE Anne-Marie	Nanterre II (Hts-de-Seine)
LESAGE Isabelle	Nemours (Seine-et-Marne)
LHUISSIER Jean	Louviers AIS (Eure)
MACKOWIAK Janine	Vannes AIS (Morbihan)
MARINIER Guy	Baugé (Maine-et-Loire)
MICOSSI Michel	Lons-le-Saunier IV (Jura)
MILLANGUE Olivier	Carmaux (Tarn)
OTTMAN Brigitte	Besançon VII + IUFM (Doubs)
PERRIAU Jean-Pierre	Dijon AIS (Côte d(Or)
PHILIPPON Bernard	Yssingeaux (Hte-Loire)
PICHAUT Jean-Pierre	Le Havre IV (Seine-Maritime)
PRIOUX Annick	Péronne (Somme)(sous réserve)
SABOYA Yolande	Grigny AIS (Essonne)
SBARBERI Didier	Bar-sur-Seine (Aube)
STRUGAREK Jean-Luc	St Avold Sud (Moselle)
VASSEUR Jean-Marc	Doullens (Somme)

Enseignement technique

NOM Prénom	*Spéc.*	*Affecté(e) à*
ACHARD Maryse	SBSSA	Versailles
BALDACCI Rémi	EG	Grenoble
BARTHES Christian	EG	Bordeaux
BIGER Michel	STI	Nantes
BONNAMY Jean-Marc	EG	Besançon
BOUGAULT Francis	EG	Paris
BRINGUIER Georges	Ma	Strasbourg
CAMILIERI Patrick	STI	Limoges
CONGY Jean-Pierre	STI	Lille
CORNIER Annette	SBSSA	Orléans-Tours
DEBRIE Patrick	STI	Rouen
DELENGEAS Arlette	EG	Bordeaux
EMONOT Jacqueline	EG	Rouen
FAVOREL Guy	STI	Lille
GASQUET Renée	SBSSA	Rouen
GIROUD Gérard	STI	Bordeaux
GOUEZ Yvette	STI	Caen
GUINE Françoise	EG	Nantes
KERVAREC Michel	EG	Rennes
LACAILLE Jeanine	EG	Grenoble
LARCHER Denise	SBSSA	Créteil (sous réserve)
LAVEILHE Daniel	STI	Poitiers
LORRAIN Jean-Luc	STI	Amiens
PES Gérard	STI	Aix-Marseille
PINVIDIC Guy	EG	Bordeaux
POUILLON Jean-Pierre	STI	Nancy-Metz
POURTIER Chantal	SBSSA	Dijon
RENAULT Michel	EG	Poitiers
ROUCHOUSE Michel	STI	Lyon
SAVARY Philippe	STI	Versailles
SOLE Pierre	STI	Clermont-Ferrand
TAUVEL Lorette	STI	Rouen
TISON-LAMON Nadine	Ma	Clermont-Ferrand
TRACHET Nelly	EG	Versailles
ZERBIB Michèle	EG	Versailles

Information et orientation

NOM Prénom	*Affecté(e) à*
DEMANGEL Yvan	Epinal (Vosges)
GUSTO Marie-Claude	Nanterre (Hts-de-Seine)
HERBIN Michèle	FC (Lyon)
LEDOUX Louis-Georges	Créteil (Val-de-Marne)
LEVEL Pierre	Beauvais (Oise)
REVELEN Thierry	Poitiers (Vienne)

Stagiaires IEN 2ème année

Tous les IEN stagiaires ayant accompli leurs deux années de stage sont titularisés au 1er septembre 1997.

IEN classe normale notation 1995-1996

		Echelons					
Spécialité	Moyennes et écarts	4	5	6	7	8	9
IEN-1D	moy. nationale		18,78	18,77	19,05	19,18	19,49
effectif	note la + élevée		19,80	20	20	20	20
total :	note la + basse		18,70	17,40	17,50	18,00	17,00
779	effectif/échelon	0	10	45	102	215	414
IEN-ET	moy. nationale		19,80	19,32	19,34	19,53	19,71
effectif	note la + élevée		19,80	20	20	20	20
total :	note la + basse		19,80	19,05	18,80	19,00	19,00
312	effectif/échelon	0	1	4	46	95	166
IEN-IO	moy. nationale	19,50	19,94	19,82	19,90	19,93	19,80
effectif	note la + élevée	19,50	20	20	20	20	20
total :	note la + basse	19,50	19,50	19,60	19,30	19,70	19,00
81	effectif/échelon	1	13	10	15	19	23

Liste d'aptitude IEN

Les critères de sélection :
624 candidatures (373 1D ; 88 IO ; 227 ET) et 19 postes.
Les nominations ont été faites en tenant compte du classement des recteurs, (sous réserve que les intéressés aient obtenu des avis très favorables tant des recteurs que des inspections générales), des voeux géographiques et des postes à pourvoir. Il est à noter que les lauréats du concours n'ont pu être inscrits sur cette liste d'aptitude : refus de l'administration et de l'inspection générale

NOM Prénom (académie d'origine)	spéc.	affecté(e) à (ACADEMIE)
ALCARAZ Bernadette (Orléans-Tours)	IO	IA d'Indre-et-Loire (ORLEANS-TOURS)
BAZELIS André (Clermont-Ferrand)	STI	(CLERMONT-FERRAND)
BIZOT Jeanine (Rouen)	1D	Les Andelys (ROUEN)
BOUSQUET Christiane (Paris)	1D	Garges-les-Gonesse (VERSAILLES)
BRULE Dominique (Reims)	1D	Rethel (REIMS)
CARTAILLER Gérard (Clermont-Ferrand)	1D	Brioude (CLERMONT-FERRAND)
CLABON Yves (Rennes)	1D	Quimper IV (RENNES)
COTELLE Jacques (Lille)	1D	Maubeuge (LILLE)
DELBARRE-CHAMPEAU M. (Créteil)	1D	Pithiviers (ORLEANS-TOURS)
DESGRANGES Daniel (Lyon)	IO	IA de Côte d'Or (DIJON)
ELLE Pierre (Limoges)	IO	IA de Corrèze (LIMOGES)
LABROILLE Maryse (Bordeaux)	L	BORDEAUX
LEFEBVRE André (Amiens)	EA	AMIENS
PIERRU Jean-Marie (Lille)	IO	IA de Mayenne (NANTES)
PIETRI Joseph (Corse)	1D	Langue et culture corses (CORSE)
RICHARD Annick (Amiens)	1D	Beauvais II (AMIENS)
ROBIN François (Orléans-Tours)	1D	Châteauroux I AIS (ORLEANS-TOURS)
TEJEDOR Manuel (Paris)	STI	VERSAILLES
WEBER Bernard (Strasbourg)	1D	Wissembourg (STRASBOURG)

Liste complémentaire
DESCLAUX Agnès (IO DEP)
SCOTTO D'ABUSCO Marc (L DAP)
VASSILIEFF Catherine (IO Versailles)

Détachements

5 candidatures, 3 nominations en fonction des voeux des candidats et des postes à pourvoir.

JAECKY Roland	1D	Wittelsheim (STRASBOURG)
RAYNAL Jean-Luc	1D	Fougères (RENNES)
ROY Emmanuel	1D	Marvejols (MONTPELLIER)

Postes vacants à l'issue de la CAPN du 13 juin 1997

Premier degré

AIX-MARSEILLE (néant)
AMIENS
- **Aisne** Hirson-Vervins
- **Oise** Beauvais III + I.U.F.M.
  Crépy-en-Valois
  Breteuil-sur-Noye
- **Somme** Montdidier

BESANÇON
- **Doubs** Morteau
  Besançon IV
  Sochaux
- **Jura** Lons-le-Saunier II + AIS
  Lons-le-Saunier III + IUFM
  Dôle

BORDEAUX
- **Pyr.-Atlant.** Bayonne II langue basque

CAEN
- **Orne** Argentan
  L'Aigle
- **Manche** Mortain

CLERMONT-FERRAND
- **Puy-de-Dôme** Ambert
  Chamalières
  Riom-Combrailles

CORSE
- **Haute-Corse** Corte + IUFM

CRÉTEIL
- **Seine-et-M.** Meaux III
  Provins
- **Seine-St-D.** Aubervilliers

DIJON
- **Nièvre** Clamecy-Nevers
  Nevers-Cosne
- **Saône-et-L.** Tournus
  Louhans

GRENOBLE (néant)
GUADELOUPE (néant)
GUYANE (néant)
LILLE (néant)
LIMOGES
- **Creuse** Guéret 1

LYON
- **Rhône** Lyon XVI-Vénissieux

MARTINIQUE (néant)
MONTPELLIER
- **Gard** Le Vigan-Sommières

NANCY-METZ (néant)
NANTES
- **Maine-et-Loire** Angers IV
- **Sarthe** Mamers
  La Ferté-Bernard
  Le Mans V AIS
  Château-du-Loir

NICE (néant)
ORLÉANS-TOURS
- **Eure-et-Loir** Châteaudun
  Chartres III + AIS
  Nogent-le-Rotrou
- **Cher** Saint-Amand-Montrond
- **Indre** La Châtre
- **Loiret** Orléans nord ouest
  Saran +IUFM

PARIS (néant)
POITIERS
- **Charente** Cognac

REIMS
- **Aube** La Chapelle-Saint-Luc (ex-Troyes IV)

RENNES
Côtes-d'Armor St Brieuc II + IUFM
Finistère Quimper V AIS
Quimper VIII + IUFM
Morlaix II
Ille-et-Vilaine Combourg
RÉUNION **(néant)**
ROUEN
Seine-Maritime Barentin
Elbeuf
STRASBOURG
Bas-Rhin Erstein
Haut-Rhin Rixheim

TOULOUSE
Ariège Foix rural
Aveyron Millau
Gers Auch I
VERSAILLES
Yvelines **Sartrouville**
Val-d'Oise Gonesse
CNEFEI/Beaumont-sur-Oise
Hts-de-Seine Asnières I-Villeneuve la Garenne

01 43 22 68 19

01 43 22 88 92

3615
FEN
Code : INS

Information et orientation

AIX-MARSEILLE
néant
AMIENS
DRONISEP
BESANÇON
IA Haute-Saône et du Territoire de Belfort (Vesoul)
BORDEAUX
IA des Landes (Mont-de-Marsan)
CAEN
IA de la Manche (St Lô)
CLERMONT-FERRAND
IA de l'Allier (Moulins)
IA du Cantal (Aurillac)
CORSE
IA de Haute-Corse (Bastia)
CRETEIL
DRONISEP
DIJON
néant

GRENOBLE
néant
LILLE
IA du Nord (Valenciennes)
LIMOGES
IA de la Creuse (Guéret)
IA de la Hte-Vienne (Limoges)
MONTPELLIER
IA de la Lozère (Mende)
NANCY-METZ
néant
NANTES
DRONISEP
ORLEANS-TOURS
néant
POITIERS
néant
REIMS
IA de l'Aube (Troyes)
IA des Ardennes (Charleville-Mézières)

RENNES
néant
REUNION
néant
ROUEN
néant
STRASBOURG
IA du Bas-Rhin (Strasbourg)
TOULOUSE
IA de l'Aveyron (Rodez)
IA du Lot (Cahors)
VERSAILLES
néant
ONISEP
Lognes/Marne-la-Vallée : 1 poste vacant

Enseignement technique

AIX-MARSEILLE
Alimentation
Mécanique-Électricité
AMIENS
Formation continue
SBSSA
BESANÇON
STI
BORDEAUX
Service et commerce
CAEN
Lettres-Anglais
CLERMONT-FERRAND
Mécanique-Électricité (2)
CORSE
Économie et gestion
CRÉTEIL
Lettres-histoire
STI
DIJON
Lettres
Services et commerce
STI
GRENOBLE
néant

LILLE
néant
LIMOGES
néant
LYON
Arts appliqués
Services et commerce
Anglais
MARTINIQUE
néant
MONTPELLIER
néant
NANCY-METZ
néant
NANTES
Mécanique-électricité
STI
Lang
NICE
Bâtiment-bois
ORLÉANS-TOURS
Lettres
PARIS
Mathématiques-Sciences

POITIERS
néant
REIMS
Mathématiques-Sciences
RENNES
Mathématiques-Sciences
Administratif et Financier (2)
RÉUNION
néant
ROUEN
Services et Commerce
Ad/F
STRASBOURG
Services et Commerce
TOULOUSE
néant
VERSAILLES
Mécanique-Électricité (2)
STI (2)
Mathématiques-sciences
FC

Mouvement des IPR-IA

Spécialité *NOM Prénom*	*nommé(e) à*	*venant de*
Allemand		
RABAULT Christian	Nice	Créteil
Anglais		
DENNI Patrick	Bordeaux	Détachement
WERLE Gérard	Paris	Versailles
Arts plastiques		
PASSICOS J-Pierre	Montpellier	Rennes
CARRIER Christiane	Grenoble	Nantes
Economie et gestion		
GOUTTEFARDE-TANIK	Strasbourg	Reims
EPS		
NESME René	Lyon	Poitiers
CLEMENT Serge	Créteil	Reims
BODA Bernard	Clermont-Ferrand	Créteil
GUEZILLE Guy	Créteil	Caen
Espagnol		
GARCIAS Jacques	Montpellier	Nice
EVS		
FIEU André	Toulouse	Lyon
Histoire-géographie		
JACQUEMOND L-P	Grenoble	Clermont-Ferrand
LAUBY Jean-Pierre	Clermont-Ferrand	Amiens
LE PELLEC Jacqueline	Toulouse	Bordeaux
LEXTREYT Michel	Aix-Marseille	Polynésie franç.
MAGINOT Michel	Bordeaux	Rennes
NEANT Hubert	Paris	Versailles
VIGIE Marc	Versailles	Orléans-Tours
Lettres		
BOUTY Annie	Aix-Marseille	Nice
ISSAURAT-DESLAEF M.-L.	Versailles	Aix-Marseille
KELLE Michel	Créteil	Reims
LAFFITTE Jean-Paul	Paris	Versailles
MAQUAIRE Monique	Nantes	Rennes
VIGNIER Gérard	Versailles	Caen
Mathématiques		
BLANCHARD Marc	Poitiers	Détachement
MARCHAL Jeannette	Paris	Rouen
STI		
BAGOU Marc	Nice	Martinique
COURTELLE Patrick	Rouen	Amiens
MOGENOT Henry	Dijon	Poitiers
ROUDAUT Daniel	Guyane	Polynésie franç.
SVT		
BAILLEUX Jean-Pierre	Créteil	Rouen
DEMOUGEOT Patrick	Nice	Dijon
DUGUET Jacques	Dijon	Besançon
GUILLER Michel	Nantes	Créteil
IUFM		
BEAUPERE Bernard	Orléans-Tours	Poitiers

Soutien à Anne-Yvonne SAVIGNEUX

Le jugement relatif au procès du DRAC est mis en délibéré et sera rendu le 15 septembre 1997

Anne-Yvonne SAVIGNEUX adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui lui ont apporté leur soutien, sous quelque forme que ce soit.

Les nombreux témoignages de solidarité (près de mille) ont constitué pour elle un véritable réconfort dans ces moments difficiles.

Le Bureau National s'associe à ces remerciements et reste vigilant quant à l'issue du procès

Décret n° 97-720 du 16 juin 1997 relatif aux attributions déléguées au ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire

Les attributions de Ségolène Royal, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

Pour l'exercice de ses attributions, le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire :

- dispose de la direction des lycées et collèges, de la direction des écoles et de la direction des personnels enseignants des lycées et collèges ;

- dispose, en tant que de besoin, de la direction des affaires juridiques, de la direction de l'administration et du personnel, de la direction générale des finances et du contrôle de gestion, de la direction des personnels d'encadrement, de la direction de l'évaluation et de la prospective, de la direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques, de la direction de la communication, de la délégation aux relations internationales et à la coopération, de la mission scientifique et technique, ainsi que de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.

Le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire peut présider, par délégation du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, le Conseil supérieur de l'éducation.

Bonnes vacances à tous